

Compte rendu de la CNAS du 26 Novembre 2013

Représentant de l'administration : Christophe Coudroy Directeur des Ressources Humaines,

Membres experts : Corinne Quilgars responsable du Service Développement Social (SDS), Gilles Sabat chargé du budget au SDS, Pascal Paytraud chargé d'étude au SDS, Chantal Chambellan – Le Levier Directrice de la DSFIM, Mélanie Cartier chargée de la restauration au SDS, Pascale Guitton Délégation IdF Sud, Dominique Le Fur Délégation Paris B, Hayfa Trabelsi SDS, François Carillon chargé de la politique logement au SDS
Ainsi que Jacky Hirsch Président du CAES.

Représentants des organisations syndicales: toutes les OS représentatives (SGEN-CFDT, SNCS-FSU, SNIRS-CGC, SNTRS-CGT, SUD Recherche EPST, UNSA Recherche) ainsi que le SNPREES-FO (OS sans droit de vote) étaient représentées à cette réunion. Pour le SNTRS-CGT : Brigitte René, Josiane Tack, Jean-François Launay, Christophe Herrmann.

L'ordre du jour de la réunion :

1. Validation du compte rendu de la séance du 3 Juillet 2013

2. Point sur les secteurs en convention avec le CAES

Présentation de J. Hirsch : CESU, Chèques Vacances, Prêts BAP.

Déclaration du SNTRS-CGT sur le CAES :

La « stagnation-diminution » de la subvention pour activités diverses du CNRS entraîne depuis maintenant plusieurs années une régression de la politique sociale du CAES du CNRS.

Nous sommes passés d'une politique sociale volontaire, qui prend en charge l'évolution de la société et les besoins des agents, à une gestion où l'« économique » prend de plus en plus le pas sur le « social ». Certes, nous ne pouvons pas faire n'importe quoi en matière d'utilisation de nos finances mais maintenant trop c'est trop.

Intervention du Jacky Hirsch : La volonté du CAES du CNRS est de coller à l'évolution des conditions de vie des agents CNRS. Nous agissons au plus près des changements des structures familiales, en prenant mieux en charge les familles recomposées, les familles monoparentales. Notre priorité est et restera toujours l'enfance. Les enfants des agents des catégories les plus faibles sont les premiers touchés par la crise et plus intensément. Leur fréquentation de nos centres de vacances, de nos colonies et de nos CLE régresse régulièrement malgré l'aide que le CAES leur apporte. Les précaires notamment sont particulièrement touchés. Nous sommes obligés de nous limiter dans notre politique en matière de solidarité et de handicap malgré des demandes accrues. Il est impératif de briser ce cercle vicieux qui nous entraîne de plus en plus vers le moins-disant social.

SNTRS-CGT : La diminution de l'aide du CNRS vient s'ajouter aux mesures gouvernementales en matière de charges sociales et de fiscalité pour réduire à néant les efforts que fait le CAES en matière de maîtrise des dépenses. C'est une double peine qui s'applique ainsi aux agents : baisse du pouvoir d'achat, du fait de la stagnation des salaires et de l'augmentation des charges, et baisse de l'aide sociale.

Le dialogue de gestion partenariale qui vient d'avoir lieu montre que le CNRS reste dans l'optique qui est la sienne depuis plusieurs années.

Le CAES ne manque pourtant pas une occasion de montrer qu'il est « du CNRS », j'en veux pour preuve l'exemple récent de la participation de troupes de théâtre issues des CLAS au festival

d'Avignon, qui a eu un vrai succès et qui a eu les honneurs du « journal du CNRS » et de la visite de Madame la Ministre Fioraso.

3 – Présentation de l'espace Core dédié à l'action sociale.

L'administration explique que l'outil CORE leur permet de créer un réseau entre les différents professionnels de l'action sociale au niveau de l'ensemble des délégations régionales, en particulier pour le réseau des assistantes sociales.

4 – Présentation du projet de budget 2014 du CNRS par la DSFIM

Chantal Chambellan – Le Levier présente les grandes lignes du budget du CNRS.

Cette présentation a pour but de nous dire que le budget du CNRS est stable malgré les restrictions budgétaires au niveau de tous les ministères de la fonction publique. Le discours de l'administration du CNRS est toujours le même: le CNRS reste « épargné » malgré un budget d'austérité pour l'ensemble de la fonction publique.

5 – Présentation du budget 2014 pour l'action sociale

L'administration présente le budget de l'action sociale comme étant « stable » alors que les effectifs baissent.

En fait la subvention d'état diminue de 1,07 % en 2013 alors que les ressources propres augmentent avec une augmentation des « recettes action sociale », d'où l'apparente stabilisation et même légère augmentation de 0,18%. L'augmentation des recettes liées à la restauration sociale.

Le budget de l'action sociale représente environ 1021 euros par an par ETP.

La restauration sociale représente 58% du budget total de l'action sociale.

6 – Avis sur les propositions d'évolution des modalités d'attribution des aides exceptionnelles.

M.Levavasseur (SNCS FSU) regrette qu'un ou des membres de la CNAS ou de CORAS n'aient pas fait partie du groupe de travail.

Il ressort de la discussion que les procédures exceptionnelles doivent être encadrées (ex une CORAS d'urgence doit se tenir dans les 48h00 pour ratifier). L'envoi préalable des dossiers anonymes par mail est indispensable

Le SNTRS-CGT s'oppose aux modifications proposées dans le cadre des aides exceptionnelles remboursables. Il rappelle que dès l'origine il avait émis de fortes réserves sur la mise en place de ces aides remboursables et il avait demandé à ce que celle-ci soient évalués. Il demande donc avant toutes modifications que soit présentée une évaluation de ce dispositif

Accord de administration

7 – Point sur la mise en œuvre de la nouvelle politique sociale en faveur du logement et avis sur le projet de convention avec Nexity

Politique de réservation des logements : état des lieux à réaliser suite à un questionnaire envoyé aux DR fin octobre 2013.

Garantie des risques locatifs : préparation d'une convention avec l'APA GL et préparation de l'appel d'offres vers les assurances, les ressources doivent représenter 3 fois le montant du loyer.

Prêt bonifié pour l'accession à la propriété suite à une mobilité géographique : questionnaire envoyé aux assistants de service social pour recueillir le revenu fiscal de référence des demandeurs.

Accompagnement pour la recherche d'un logement : Présentation du projet Nexity

Nexity regroupe des agences immobilières sur tout le territoire. Il est proposé aux agents CNRS d'être mis en relation avec une agence immobilière du groupe pour aider à une recherche d'appartement. Pas d'engagement financier, pas d'exclusivité, des propositions de paiement étalé pour les frais de location...

Ce service sera gratuit avec un numéro vert spécial pour les agents CNRS. Il y aura également la possibilité d'avoir un accès pour un accueil temporaire (avec un engagement d'un mois minimum) aux logements des résidences de service STUDÉA avec un tarif préférentiel (normalement c'est réservé aux étudiants et on ne peut y avoir accès).

Vote des OS pour valider l'acceptation du projet Nexity

Vote unanime des organisations syndicales en faveur du projet Nexity

8 - Point sur le suivi des demandes des précédentes CNAS

Demande du SNTRS-CGT sur les berceaux refusés à Paris A.

Réponse de l'administration: apparemment personne n'aurait entendu parler de problème de berceaux à Paris A. IL n'y a pas eu de refus de berceaux, des négociations seraient en cours... l'administration dit prendre contact avec les représentants de Paris A.

En gros, l'administration botte en touche sur cette question

Problème des hôtesse d'accueil de PMA pour les cartes de restauration, le souci vient du fait que les agents ne connaissent pas leur indice ni même leur catégorie.

9 - Questions diverses

L'assistante de service social (ASS) de la DR5 arrivée en août repart en janvier car elle quitte le CNRS pour faire une mobilité, il faut donc rechercher une autre ASS.

Demande d'envoi des documents de la CNAS en documents papiers sur demande (UNSA Recherche) : la réponse de l'administration est NON.

Le SNTRS-CGT tient à parler de la prochaine CNAS. Cette réunion aura à l'ordre du jour le vote des tarifs de la restauration, avec une double augmentation possible au niveau des tarifs. En effet, l'augmentation des tarifs URSSAF sera doublée par l'augmentation de la TVA qui passera en Janvier 2014 à un taux de 10% pour la restauration sociale. Nous avons été confrontés à une situation similaire en 2012 avec un passage de la TVA à 7,5%. Nous voulons alerter l'administration que nous ne voulons pas nous retrouver comme il y a deux ans, devant le fait accompli d'une double augmentation. Nous demandons à l'administration de réfléchir dès à présent aux propositions qu'elle pourra nous faire. Nous n'accepterons pas cette double peine d'augmentation des tarifs.